

Une nouvelle dynamique traverse le monde paysan

Par Valentina HEMMELER MAÏGA
Ingénieure agronome et secrétaire syndicale à Uniterre

Ces quatre pages ont pour objectif de présenter la dynamique nouvelle qu'engendrent les discussions autour de la souveraineté alimentaire. La mondialisation de l'économie a eu pour effet de rapprocher les intérêts des paysans à travers le monde tout en les encourageant à briser le corporatisme. Les organisations actives au sein du mouvement international paysan «La Via Campesina», représenté en Suisse par le syndicat Uniterre, veulent relever de nouveaux défis et développer des alliances.

La «souveraineté alimentaire» en clé de voûte

La souveraineté alimentaire (voir aussi définition) est un concept qui a été élaboré en 1996 par La Via Campesina, mouvement qui regroupe plusieurs centaines d'organisations paysannes à travers le monde. Ce concept politique n'est pas à confondre avec la notion de «sécurité alimentaire» qui se limite aux aspects qualitatifs et quantitatifs de la nourriture. La souveraineté alimentaire est comprise comme une alternative aux politiques néolibérales qui donnent priorité au commerce international plutôt qu'à l'alimentation de la population. La globalisation des marchés «standardise» les modèles de production agricole et dépossède les citoyen-ne-s de leur droit de choisir le type d'alimentation et d'agriculture qu'ils souhaitent. La souveraineté alimentaire entend donc replacer les priorités et orienter la production vers les besoins locaux. L'accès aux marchés internationaux n'est d'ailleurs pas la priorité des familles paysannes du nord comme du sud. Pour elles, le plus important est de pouvoir accéder à leurs propres marchés locaux et d'y obtenir des prix rémunérateurs; ce qui est rarement possible en raison de la politique de dumping qu'engendrent les subventions à l'exportation. En fait, seuls 10% des denrées alimentaires (les surplus bradés) sont échangés au niveau mondial et sont en général en main d'entreprises transnationales de l'agroalimentaire qui en tirent de juteux bénéfices et font pression sur les prix.

Il est important de comprendre que les familles paysannes du nord et du sud ne cherchent pas à entrer en compétition. Le concept de la souveraineté alimentaire et les actions communes de La Via Campesina démontrent que ces fa-

milles ont plus d'intérêts communs que de divergences. Ce sont les gouvernements et les transnationales qui, de manière habile, cherchent à faire croire que paysans du sud et du nord s'opposent; ceci afin de faire passer leurs politiques de dérégulation des marchés et orienter la production vers l'intensification et l'exportation.

Si la souveraineté alimentaire dénonce les subventions à l'exportation, elle ne s'oppose par contre pas aux soutiens publics destinés à l'agriculture, pour autant que ceux-ci ne soient pas utilisés pour exporter à bas prix. Il est reconnu que l'agriculture a besoin de ces soutiens pour garantir l'alimentation de la population, la protection de l'environnement, le développement de systèmes agricoles plus durables et se protéger du dumping.

Garantir plus de social et d'écologie

La souveraineté alimentaire, c'est aussi lutter contre un des travers pernicieux du libre-échange qui est celui d'avoir comme seul critère de choix l'avantage comparatif: si une denrée alimentaire peut être produite moins cher ailleurs, autant se fournir là-bas. Cette vision des échanges agricoles amène à des transports exagérés de denrées alimentaires à travers la planète à des prix n'ayant plus aucun lien avec la réalité des coûts. Cette aberration ne concerne pas que la paysannerie suisse. Elle est dénoncée mondialement par les membres de La Via Campesina. La situation est d'ailleurs bien plus dramatique au sud, par exemple en Afrique, dont les marchés sont envahis par des céréales européennes et américaines subventionnées, du riz asiatique ou du poulet brésilien. C'est aussi pour cette raison que les ONG de développement soutiennent toujours plus



Manifestation devant l'OMC

DR

Définition

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers.

La souveraineté alimentaire inclut:

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan-ne-s et des sans terre, à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysan-ne-s à produire des aliments et le droit des consommateurs-trices à pouvoir décider ce qu'ils-elles veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.
- Des prix agricoles liés aux coûts de production. C'est possible à condition que les Etats ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, et s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- La participation des populations aux choix des politiques agricoles.
- La reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

l'idée de souveraineté alimentaire et admettent que l'ouverture des frontières du nord n'est pas la panacée pour les paysan-ne-s du sud. Ce trafic alimentaire est aujourd'hui possible parce que les externalités négatives de ce type de politique ne sont pas prises en compte. Parce que les transports sont, de la même manière, encore trop bon marché et qu'il n'y a aucune véritable réflexion sur la limitation des stocks de pétrole. De nombreuses transnationales s'installent dans les pays émergents pour produire à moindre coût et sans aucune règle environnementale. Ces « usines de production », à l'exemple de la production de volailles, détruisent l'agriculture indigène et l'environnement local. Les travailleuses sont bien trop souvent exploitées. Ces produits se retrouvent ensuite sur nos étals à des prix défiant toute concurrence. Mais avec quelles conséquences...

La Suisse et la souveraineté alimentaire

Le concept de souveraineté alimentaire doit pouvoir se concrétiser sur le terrain. Certains pays l'ont déjà intégré dans leur loi agricole. C'est le cas du Mali, du Venezuela et c'est en bonne voie en Bolivie et au Népal. En Suisse, nous pourrions insérer ce principe dans notre Constitution par le biais d'une initiative populaire puisque nos autorités n'ont pas l'envie de le faire par elles-mêmes. En 2005, lors de la consultation touchant à la politique agricole, plusieurs milieux avaient souhaité que cette notion soit inscrite dans la loi sur l'agriculture; mais cela avait été refusé par le Conseil fédéral. Bien qu'il affirme que la souveraineté alimentaire est sous-entendue dans l'article 104 de la Constitution qui traite de l'agriculture, on comprend plus aisément son refus si la définition de la souveraineté alimentaire est mise en parallèle avec quelques aspects de notre politique agricole:

- Cette dernière prévoit de poursuivre le démantèlement des protections à la frontière. Le Conseil fédéral réduit donc drastiquement son droit à se protéger des importations agricoles et alimentaires à prix de dumping. Par une ouverture toujours plus grande des frontières et par la recherche du plus bas prix, les filières seront toujours moins contrôlables et l'information transparente au consommateur-trice toujours plus ardue. Par le manque d'engagement pour mettre sur pied un organisme permettant de contrôler les fraudes, le Conseil fédéral ne garantit pas aux consommateur-trices le droit de savoir ce qu'ils-elles consomment.
- Par la mise en concurrence de l'agriculture avec ses voisins, en encourageant les familles paysannes à accéder à des marchés extérieurs à des prix ne couvrant pas leurs coûts de production, elle n'a plus comme priorité une production locale pour nourrir la population.
- Alors que la commission consultative agricole souhaite que l'agriculture suisse renonce aux OGM, et malgré l'acceptation de l'initiative pour un moratoire, notre politique agricole ne s'exprime pas sur le sujet.
- Les prix des produits ne sont absolument plus liés aux coûts de production. L'exemple du lait est flagrant: si le coût de production moyen se situe à 1.10/kg, le producteur ne reçoit pourtant en moyenne que 68 centimes. Pour garantir des prix liés aux coûts de production, de véritables contrats doivent être conclus entre les partenaires du marché. Ces contrats doivent comprendre le prix, les quantités, le calendrier de livraison et les critères de qualité. Aujourd'hui, ces différents points sont rarement discutés comme un tout. La position dominante des grands distributeurs sur le marché devrait également être corrigée.
- Quant à la révision de la loi sur le droit foncier rural, elle limite l'accès



Stand de l'affaire Tourne Rêve qui propose une agriculture de proximité.

à la terre et aux crédits pour plusieurs dizaines de milliers de familles paysannes en activité. Elle rend également plus difficile l'accès à la terre pour les jeunes paysan-ne-s, ruraux ou non.

- La souveraineté alimentaire demande la participation des populations aux choix de politiques agricoles. A l'image du peu de cas que le Conseil fédéral fait des résultats des consultations, même dans un pays dit de démocratie directe comme le nôtre, nos souhaits sont peu pris en compte.
- Enfin, la souveraineté alimentaire demande une reconnaissance du droit des paysannes. En Suisse, de nombreux efforts restent à faire pour que leur statut soit réellement reconnu. Droit à un salaire pour le travail fourni quotidiennement sur l'exploitation, droit à contracter un crédit pour leurs activités, reconnaissance de leurs droits lors du divorce ou du veuvage.

Voici donc une série d'exemples qui confirment que notre politique agricole n'est, à ce jour, de loin pas compatible avec la souveraineté alimentaire.

Sensibilisation indispensable

Afin de faire avancer la souveraineté alimentaire sur le plan politique, le syndicat Uniterre a envoyé à tous les candidat-e-s romands aux élections fédérales un pacte intitulé «pour une agriculture citoyenne basée sur la souveraineté alimentaire». 128 candidat-e-s l'ont signé (disponible sur le site d'Uniterre). Par cette initiative le syndicat paysan souhaitait les sensibiliser à ce concept et à ses implications concrètes car les élu-e-s sont inévitablement amené-e-s à traiter du sujet agricole durant les quatre ans de législature. Ceci est un premier pas dans la construction d'un front au Parlement qui pourrait soutenir une initiative sur la souveraineté alimentaire, même si seul 13 signataires ont été élus. Une telle démarche nécessite un large soutien dans la population et devra drainer des appuis bien au-delà du



DR

monde agricole. La souveraineté alimentaire n'est pas un concept creux; il faut d'ailleurs veiller à ce qu'il ne soit pas galvaudé. Ceux-celles qui pensent que d'inscrire cette notion dans la Constitution est un vain mot ne réalisent pas la force de son contenu. Accepter ce principe et le concrétiser au plan local par le biais de lois et d'ordonnances implique des changements radicaux dans notre politique agricole et au-delà. Cela ouvrirait de réelles perspectives pour relancer une agriculture locale rémunératrice pour les paysan-ne-s tout en répondant réellement aux besoins des citoyen-ne-s.

L'agriculture contractuelle de proximité; laboratoire de la souveraineté alimentaire

S'il reste à convaincre les politiques, des citoyen-ne-s se sont déjà emparés du concept. Pour preuve que des applications concrètes peuvent voir le jour, nous pouvons citer l'intérêt croissant pour les projets d'agriculture contractuelle de proximité. Le journal de solidarités a déjà évoqué ce type de projets tels que

l'Affaire TourneRêve à Genève, le Lopin bleu à Neuchâtel etc. Sur la base du concept de la souveraineté alimentaire, ils ont pour optique de donner la priorité à la production de proximité et de fixer des prix équitables liés aux coûts de production et de transformation. Ils souhaitent rapprocher consommateurs-trices et producteurs-trices sur la base d'un contrat qui définit la quantité, la qualité, le prix, le mode de paiement et la période de livraison. Si l'idée du contrat est commune à tous les projets et en est pratiquement une condition sine qua non, son contenu varie en fonction de chaque dynamique qu'engendre ce rapprochement entre consommateurs-trices et producteurs-trices. Tantôt c'est un-e producteur seul qui fournit les familles, d'autres fois ce sont plusieurs agriculteurs-trices qui s'unissent. Producteurs-trices et consommateurs-trices contractualisent aussi via des associations citadines et des mouvements sociaux tels qu'à Lausanne avec «Les Jardins du Flon». L'intérêt de ces projets est que les deux parties reprennent l'espace de dia-

Le commerce équitable (bientôt) rattrapé par le système?

Le commerce équitable a pour objectif de permettre à des paysan-ne-s du sud d'obtenir un meilleur prix pour leur production en leur trouvant des débouchés sur les marchés des pays industrialisés. Des projets sociaux complètent souvent la démarche (construction d'écoles, de dispensaires etc.). Pendant un certain nombre d'années, ce sont essentiellement les petits paysan-ne-s qui étaient associés à ces initiatives. Depuis que les grandes surfaces proposent ce genre de produits, un glissement semble s'opérer. Elles imposent des normes qualitatives très élevées qui ne sont souvent atteignables que par des grandes entreprises agricoles, certes situées au sud, mais qui n'ont plus grand chose à voir avec l'image que nous nous faisons du commerce équitable. Nestlé, Mc Donald's et autres multinationales se sont également engouffrées dans ce créneau afin de redorer leur image. Le «commerce équitable», essentiellement destiné à l'exportation, est souvent débattu au sein de La Via Campesina. Les avantages et les inconvénients d'un système qui ne favorise pas forcément la production destinée à la population locale, telles que les productions vivrières, y est discuté. Il ne s'agit pas ici de renoncer à soutenir ce type d'initiatives mais bien d'avoir un jugement critique sur ces filières afin de donner sa préférence à celles qui garantissent «l'esprit» de la solidarité. Par qui, où et comment les produits ont été élaborés? La plus-value est-elle réellement reversée aux paysan-ne-s et aux populations locales? De quelle manière est-elle répartie au sein de la filière? Il est souvent dit que le-la consommateur-trice est «roi». Il est donc opportun d'utiliser de manière intelligente ce «privilege» pour éviter qu'une fois de plus, le «tout marchant» sorte victorieux et que les principes de base en soient oubliés.

Nos denrées alimentaires transpirent le pétrole

1 botte d'asperges du Mexique importée par avion (11 800km) et achetée en février nécessite 5 litres de pétrole. 1 botte d'asperges de Genève achetée en mai, nécessite 0.3 litre de pétrole.

1 kg de fraises d'Israël, importé par avion (2 870km), acheté en mars, nécessite 4.9 litres de pétrole. 1 kg de fraises de Genève, acheté en juin nécessite 0.2 litre de pétrole.

1 kg d'agneau de Nouvelle Zélande (~19 000 km) nécessite 6.1 litres de pétrole, 1kg d'agneau genevois nécessite 1.3 litre de pétrole.

1 kg d'haricots frais importé par avion d'Egypte (2 800 km) nécessite 1.2 litre de pétrole, 1kg d'haricots suisses frais nécessite 0.1 litre de pétrole.

Source: wwf

Bref historique de politique agricole

La Suisse dispose d'une politique agricole qui a été profondément bouleversée au début des années nonante. Avant cela, les paysan-ne-s étaient chargés de produire et l'Etat s'occupait d'écouler la production. De nombreux paramètres ont amené à ces changements: nécessité de prendre en compte l'écologie dans la production, surplus de production, libéralisation des marchés en Suisse et globalisation de l'économie, fin des prix garantis pour les paysan-ne-s, etc. Depuis, notre politique est révisée chaque quatre ans. C'est en 2007 que le Parlement s'est penché sur le régime agricole prévu pour les années 2008-2011 (Politique agricole 2011). La loi votée lors de la session de juin n'a pas de quoi réjouir les paysan-ne-s. Elle est à l'image de ce qu'impose l'OMC sur le plan mondial: plus de concurrence, moins de paysan-ne-s, libéralisation des marchés et des terres, baisse des prix aux producteurs-trices. Et ceci sans régler le problème de la toute puissance des grands distributeurs en Suisse dont deux acteurs maîtrisent 80% du marché; situation unique en Europe! Afin de ne pas tomber dans l'impasse, il est aujourd'hui indispensable de repenser notre politique agricole en l'intégrant mieux dans le contexte local. Partant de ce constat, plusieurs voies peuvent être empruntées afin qu'un véritable débat de société sur l'agriculture soit mis à l'agenda politique. Sensibilisation des député-e-s aux enjeux agricoles, lancement d'un référendum contre la nouvelle politique agricole (qui, avec près de 40 000 signatures, n'a pas abouti), développement d'une initiative populaire pour une autre agriculture.

logue qui a trop longtemps été «confisqué» par la grande distribution et organisent ensemble l'esprit de la production, de la transformation et de la distribution des produits. Ils se réapproprient leur droit de choisir le type d'alimentation et d'agriculture qu'ils souhaitent. A ce jour, 18 projets ont germés en Suisse romande. Pour faciliter leur émergence, une plateforme d'échange d'idées a été constituée il y a un an. La liste des projets est disponible sur le site internet du syndicat Uniterre.

Vers une grève européenne du lait?

Nous l'avons vu, un des aspects de la souveraineté alimentaire est d'obtenir des prix rémunérateurs. Cette revendication pourrait être perçue comme un objectif incompatible entre consommateurs-trices et producteurs-trices. Pourtant, les projets d'agriculture contractuelle prouvent qu'un accord peut être trouvé et que c'est surtout une question de meilleure répartition de la plus value au sein de la filière qui est en jeu. Il est d'ailleurs nécessaire de tordre le cou à l'idée que les denrées alimentaires sont trop chères dans notre pays. En Suisse, de 8% à 11% des dépenses du ménage sont consacrés à l'alimentation; le taux le plus bas d'Europe! Il suffit de regarder les coûts des assurances ou du loyer pour se convaincre que la nourriture n'est pas au premier plan des dépenses. D'ailleurs, depuis un peu plus de dix ans, suite aux réformes de la politique agricole, les prix payés aux producteurs-trices ont baissé de 28% alors que les prix aux consommateurs-trices ont augmenté de 8%. Entre chaque bout de la chaîne, les intermédiaires ont donc profité de ces réformes. La légère augmentation des salaires des employé-e-s aux différents échelons de la filière ne saurait expliquer de telles marges.

Le syndicat Uniterre est convaincu qu'il est indispensable de travailler tant sur les aspects politiques que sur les marchés. Les prix rémunérateurs ont toujours fait partie de ses revendications; certain-e-s se rappellent peut-être des blocages des centres de distribution de Coop et Migros en 2001 afin de dénoncer la marge des distributeurs et d'obtenir un meilleur prix pour la viande. C'est donc tout naturellement qu'il s'est associé au mouvement européen qui revendique un prix du lait rémunérateur pour les paysan-ne-s. Uniterre est en train de fédérer les paysan-ne-s au sein d'une commission ad hoc. En octobre 2007, plus de 200 familles paysannes suisses, produisant plus de 37 millions de kg lait se rallient déjà aux revendications des 75 000 producteurs-trices européens réunis au sein de la Plateforme européenne du lait. Ils-elles ont défini et approuvé une revendication claire: un prix du lait minimal unique en Europe et en Suisse qui est reconnu équitable par les producteurs. Pour la Suisse, il est de 1 franc par litre payé net



Uniterre et 220 producteurs-trices lançaient le 24 septembre la campagne pour un prix du lait équitable

DR

au producteurs-trices. Actuellement, le prix payé par litre de lait ne couvre de loin pas les coûts de production. Le prix moyen se situe à environ 68 centimes par litre alors que les coûts ne se situent pas en dessous de 1 franc par litre. Une hausse réelle des prix est obligatoire pour maintenir et surtout développer durablement la production.

Les moyens acceptés par les producteurs-trices pour parvenir à cet objectif sont:

- Un regroupement des producteurs-trices et des contingents laitiers au plan européen (objectif fin 2007, 50% du lait européen). Pour augmenter le prix du lait, les producteurs-trices doivent mettre la pression sur les acheteurs. Bien souvent, ceux-ci travaillent dans plusieurs pays ou même à l'échelle européenne. Les producteurs-trices s'organisent donc à ce même échelon pour se faire entendre. Ils-elles regroupent leur production, développent des stratégies communes, coordonnent des actions et s'accordent pour revendiquer un prix en Europe.
- Une négociation directe entre un groupe de négociateurs mandaté par l'ensemble des producteurs-trices affiliés et les différents acteurs du marché. La négociation des prix doit se professionnaliser et doit être performante. Les personnes qui négocient doivent connaître l'objectif - dans ce cas le prix - et doivent être sous mandat direct des producteurs-trices.
- Si le résultat des négociations n'est pas satisfaisant, différentes actions peuvent être menées, et notamment une grève générale européenne des livraisons de lait. La création de la pla-

teforme européenne a été constituée pour la coordination d'une éventuelle grève du lait à l'échelle européenne. Néanmoins, différentes actions à l'échelle nationale peuvent être entreprises par les producteurs-trices.

- Une gestion de la production en main des producteurs-trices afin de maintenir les prix et la mise en place d'une politique agricole basée sur le concept de la souveraineté alimentaire. Le prix du lait fluctue selon les quantités pro-

duites. Afin d'adapter au maximum l'offre à la demande, les producteurs-trices doivent pouvoir gérer eux-mêmes leurs contingents à produire, ou à ne pas produire!

A n'en pas douter, ce mouvement de dimension européenne fera parler de lui ces prochains mois.

Pour en savoir plus:
www.viacampesina.org
www.cpefarmers.org
www.uniterre.ch

Bio ou nécro-carburants?

Pendant des années, nous avons été habitués aux surplus alimentaires qui, à renfort de subventions, inondaient les marchés. Mais voilà, depuis quelques temps, les réserves semblent fondre comme neige au soleil. Les causes sont multiples. Tout d'abord, certains pays tels que l'Inde et la Chine ont une demande croissante en denrées alimentaires en raison de l'augmentation de la «classe moyenne». Ensuite, de nouvelles utilisations des produits agricoles sont apparues. C'est le cas des agrocarburants qui sont une concurrence directe à l'alimentation. Leur demande explose afin de soulager la conscience de nos sociétés polluantes en mal de solutions faciles qui ne remettent en rien en cause notre manière de consommer. Voilà qu'on nous vend des «voitures propres»! Or, les chiffres sont éloquentes: pour faire le plein d'une 4x4 en agrocarburant, il faut l'équivalent de ce que consomme une personne en céréales en une année. Et comme le pouvoir d'achat de ceux-celles qui ont faim est bien moins important que ceux-celles qui roulent avec de magnifiques «voitures propres», on imagine bien qui sortira vainqueur de ce marchandage. La Via Campesina s'est aujourd'hui clairement prononcée contre cette course aux agrocarburants. Les multinationales et les grands propriétaires terriens accaparent les terres fertiles pour y planter à perte de vue des cultures destinées aux agrocarburants. Monocultures, organismes génétiquement modifiés et répartition inégale des terres n'en sortent que renforcés. Un simple exemple: aujourd'hui, les USA cultivent du maïs essentiellement pour les agrocarburants. Or, dans les années nonante, à l'aide de subventions à l'exportation et en s'aidant de l'ALENA (accord de libre échange nord américain), ils avaient fait main basse sur le marché mexicain et mis en faillite la production locale. Les consommateurs-trices mexicains se contentaient donc du mauvais maïs américain moins cher que le local pour leur alimentation. Mais celui-ci n'est plus disponible puisqu'il alimente les réservoirs des voitures... ce genre d'exemple peut être multiplié à l'envie...